

Plus petite terminologie commune pour les recherches menées dans le cadre du GRAC

Version 26 mars 2013

Cette terminologie commune a pour finalité de rendre convergentes les études menées dans le cadre du GRAC portant sur les contextualisations de la description grammaticale ordinaire du français . Elle se limite aux termes les plus stratégiques à cette fin. Les termes autres (comme : *langue, discours, énoncé...*) ne sont donc pas pris en considération ici. Ils seront employés et définis par chacun et suivant les usages en cours en linguistique générale et linguistique française.

Adaptation (des savoirs/discours linguistiques savants et ordinaires) : toute forme de transformation cognitive et de reformulation verbale des savoirs savants (et des discours qui les actualisent) et des savoirs (et discours) ordinaires (issus des précédents) de la grammaire du français ou d'une langue donnée. Ces adaptations ont pour fonction de rendre ces connaissances et les discours correspondants accessibles aux utilisateurs potentiels non spécialistes, en un contexte linguistique, éducatif et culturel donné.

Capital métalinguistique (de l'apprenant) : ensemble de représentations et de savoirs relatifs au langage et aux langues et, en particulier, à la langue première (ou à la langue de scolarisation principale) ayant pour origines :

- les expériences personnelles et les perceptions intuitives de nature réflexive/méta (mais non nécessairement conscientes, dites aussi *épilinguistiques*)
- le métalangage ordinaire, c'est-à-dire les mots non d'origine savante de la langue qui se réfèrent à la langue (genre, nombre, mot...)
- les savoirs scolaires transmis dans le cadre de la grammatisation (par exemple, les catégories descriptives)

Comparaison : activité métalinguistique ordinaire des enseignants, destinée à mettre en évidence les points communs ou les différences entre l'organisation et les moyens d'expression de la langue cible et ceux de la langue première ou d'autres langues acquises, ceci à des fins d'explication et d'appropriation. Les comparaisons sont dites *contrastives*, si elles mettent surtout l'accent sur les différences entre les langues rapprochées. En général, ces activités réflexives ne font pas appel à un

cadre abstrait permettant la comparaison (*tertium comparationis*), qui peut être constitué, par exemple, par des catégories linguistiques (animé/non animé pour ce qui est des genres des noms)

Contexte (de l'enseignement) : espace linguistique, éducatif et culturel dans lequel se construit et est utilisé le capital de connaissances métalinguistiques/grammaticales des apprenants, auquel ils peuvent se reporter pour l'appropriation d'une langue non connue.

Contextualisation (des savoirs grammaticaux savants et ordinaires) : forme spécifique d'adaptation des savoirs premiers ou ordinaires à des fins d'enseignement et de transmission, effectuée par modification substantielle de ceux-ci, en fonction du contexte éducatif, en particulier en fonction des savoirs des apprenants acquis par grammatisation (2). Ces adaptations se manifestent à des écarts ou à des variations par rapport à une description ordinaire du français, telle que légitimée par les traditions de l'enseignement grammatical en France et dans les pays francophones. Les contextualisations ont pour origine l'expérience d'enseignement/apprentissage des auteurs des grammaires du français publiées à l'étranger, qui sont des enseignants ayant eux-mêmes acquis le français comme langue étrangère. Elles peuvent prendre des formes diverses qu'il revient à l'analyse de caractériser.

Contrastif : voir **comparaison**

Description (ou grammaire) de référence : modèle abstrait de description(s), d'origine savante ou ordinaire du français (exposée(s) dans un/des ouvrage/s de grammaire, par rapport auquel on choisit de caractériser les écarts ou les variations des descriptions considérées comme contextualisées. La mise en regard de ces descriptions n'implique pas qu'elles se trouvent nécessairement dans des relations historiquement attestées d'influence, de dépendance, d'origine...

Didactisation (d'un savoir savant) : même sens de **transposition didactique**

Discours grammatical : discours actualisant essentiellement (mais non exclusivement) un métalangage, c'est-à-dire un « modèle artificiel destiné à décrire ou à simuler le fonctionnement d'une langue naturelle » (Besse 121, 1980). Dans les ouvrages de grammaire, il a traditionnellement pour objet la grammaire (au sens 2 a) d'une langue.

Discours (grammaticaux) ordinaires : discours ayant pour objet les savoirs grammaticaux ordinaires à savoir, le plus souvent, celui qui est présent dans les grammaires pédagogiques.

Discours (linguistique) savant : discours premiers ayant pour objet l'exposition, la justification et la discussion de savoirs linguistiques savants, inédits ou existants. Ils sont produits, sont reçus et circulent dans les communautés scientifiques correspondantes. S'ils en sortent, ils doivent être adaptés pour être compris par des non spécialistes.

Discours grammatical des apprenants : discours, interactif ou non, de nature très variée, ayant pour objet la morphologie et la syntaxe d'une langue, produit à des fins d'explicitation/évaluation/correction d'énoncés/de textes produits ou à produire, d'auto explicitation ou sollicités en tant que tels. Ces verbalisations peuvent procéder de savoirs acquis antérieurement par grammatisation (2) ou être rapportées directement aux intuitions épilinguistiques des apprenants. Il met en jeu des métalangues (de langue première, de langues acquises) ou des métalangages (de langue première, de langues acquises)

Discours grammatical des enseignants : discours, interactif ou non, de nature descriptive, explicative, normative, évaluative... ayant pour objet la morphologie et la syntaxe d'une langue, produit par les enseignants, en situation de classe, à des fins d'apprentissage. Met en jeu des métalangues (de langue première, de langues acquises) ou des métalangages (de langue première, de langues acquises)

Discours métalinguistique : discours ayant pour objet le langage ou une langue naturelle donnée, utilisant la métalangue propre à celle-ci (telle qu'elle se trouve dans le lexique de celle-ci, par exemple) ou un métalangage, lequel a pour finalité de proposer un modèle de description.(voir **discours grammatical**). Il peut être produit par tout locuteur, les apprenants d'une langue, les enseignants, dans les ouvrages de grammaire (discours des grammaires) ou dans les études de linguistique. [On évite les termes métadiscours/métadiscursif au profit de *discours métalinguistique* (mettant en jeu la métalange) et de *discours grammatical* (mettant en jeu un métalangage)] *Métalange* et *métalangage* ont le même adjectif « métalinguistique » (*métalangagier ?) ce qui fait problème.

Doxa grammaticale : voir : **savoirs (grammaticaux) ordinaires**

Grammaire (ouvrage de ----) : type de produit éditorial ayant pour finalité sociale de présenter une description, exhaustive ou non, d'une langue donnée (connue ou peu connue des utilisateurs). « Une grammaire contient ordinairement : une catégorisation des unités, des exemples et des règles, plus ou moins explicites, pour construire des énoncés (les exemples choisis peuvent en tenir lieu) ». (S.

Auroux, 1994 : 108). Les grammaires sont des ouvrages de divulgation d'orientation encyclopédique qui présentent une synthèse des descriptions savantes de la langue (désignées par la terme « linguistique (française) » ou « linguistique du (français) ») et qui les transposent pour des utilisateurs non spécialistes de ces domaines. On peut distinguer les **grammaires pédagogiques** et les **grammaires de référence**.

Grammaire (d'une langue) :

- a/morphologie et syntaxe de cette langue telles que décrites au moyen d'éléments, catégories, classes, structures, opérations et relations (CECR p. 91), constituant les principes de combinaisons de éléments de cette langue permettant de produire des séquences signifiantes.
- b/ compétence permettant de produire ces séquences, dite *grammaire intériorisée* (Besse & Porquier)

Grammaire de référence : ouvrage

- destiné à des publics spécifiques larges (étudiants de linguistique par exemple) ou pour tout public ;
- conçu pour des consultations ponctuelles, en réponse à des interrogations spécifiques des utilisateurs ;
- présentant une description aussi exhaustive que possible de la langue
- non dépendant d'une perspective théorique particulière mais effectuant la synthèse de descriptions provenant d'horizons divers

Contrairement à leur conception, elle peut aussi être utilisée comme support d'apprentissage, en parallèle avec un manuel, un enseignement institutionnel ou dans des apprentissages autonomes...

Grammaire pédagogique : ouvrage

- destiné à des enseignants ou des publics spécifiques d'apprenants qui sont impliqués dans un parcours de formation en langue et identifiés comme tels (par classe d'âge, cycle d'enseignement, niveau de compétence atteint ou visé...);
- souvent fondé sur un programmes d'études et qui ne vise donc pas nécessairement à l'exhaustivité de la description ;
- constituant un support d'apprentissage, le plus souvent utilisé en parallèle avec un manuel de langues.

Les grammaires pédagogiques destinées à l'apprentissage du français comme langue étrangère peuvent résulter :

- d'une double transposition : savoirs savants → (savoirs vulgarisés de référence) → savoirs pédagogisés pour le français langue maternelle → savoirs pédagogisés pour le français langue étrangère
- être fondés sur les savoirs grammaticaux ordinaires ;
- comporter des adaptations, dont des contextualisations de la description

Elle peut être utilisée comme une grammaire de référence, même si elle n'a pas été fondamentalement élaborée pour cet usage.

Grammatisation (--- d'une langue) : « [...] processus qui conduit à décrire et à outiller une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire. » (S. Auroux, 1992 : 28). « [...] dans un contexte où il existe déjà une tradition linguistique, le besoin d'apprentissage d'une langue étrangère [...] est potentiellement la première cause de grammatisation [...]. » (S. Auroux (1992 : 21)

S.Auroux (1992)

Grammatisation (--- d'un apprenant) : processus d'enseignement visant à doter un apprenant de typologie d'éléments, structures, opérations... réputées nécessaires à l'analyse, à la manipulation, à l'emploi et à l'apprentissage de celle-ci. Généralement, la grammatisation des apprenants est effectuée pour leur permettre d'analyser leur langue première/la langue de scolarisation principale.

Nativisation : filtrage d'une langue en cours d'acquisition par les éléments, catégories, structures... de la langue première. Elle conduit les apprenants à percevoir l'organisation de la langue-cible à travers celle de la langue première et à calquer leurs productions en langue-cible sur l'organisation et les moyens d'expression de la langue première. Cette forme de contact de langues ne rend pas compte à elle seule de la totalité des formes prises par les interlangues, mais ces « influences » de la langue première, qui sert de « modèle », sur la langue à apprendre est bien connue des enseignants et leurs descriptions relèvent de leur expertise professionnelle. Cette mise en relation par le locuteur de deux langues est surtout sensible entre la première langue et la première langue inconnue apprise.

Néologie terminologique : création de termes particuliers à un domaine (science, technique, professionnel) par des spécialistes de ce domaine, au moyen de processus tels que la dérivation/composition, l'attribution d'un nouveau signifié donné à un signifiant existant ou par emprunt.

Savoir (grammatical) ordinaire

Savoirs sur une langue issus d'adaptations à la fois de savoirs savants, de savoirs traditionnels pré-linguistiques, de savoirs déjà transposés, de savoirs spontanés, constituant une représentation stabilisée et considérée comme allant de soi d'une langue donnée. Peuvent être considérés comme constituant une *doxa* grammaticale à savoir une description consensuelle et non problématique du français

Savoir (linguistique) savant : connaissances relatives au langage et aux langues, produits dans des cadres théoriques et des méthodologie de recherche explicités et falsifiables. Ils n'ont pas de visée pédagogique.

Terminologie : ensemble des termes spécialisés propres à une science, à une technique, ou à un groupe. Un terme est une étiquette conceptuelle monosémique (qui renvoie à une notion ou à un concept). Il ne présente pas de variabilité connotative, comme le lexique naturel. Il n'a pas de synonyme. (d'après Alain Rey, 1989 : 775-6).

Terminologie grammaticale : ensemble de termes à valeur définitoire et classificatoire, relevant d'un métalangage donné, organisé en dispositif théorique cohérent. Dans les discours grammaticaux (des apprenants, des enseignants, des grammaires) plusieurs terminologies, d'origines théoriques différentes, peuvent être sollicitées conjointement. Un même terme grammatical peut désigner des référents différents parce qu'il relève de plusieurs métalangages à la fois.

Transposition didactique (au sens de Y. Chevalard : « Un contenu de savoir ayant été désigné comme savoir à enseigner subit dès lors un ensemble de transformations qui vont le rendre apte à prendre place parmi les *objets d'enseignement*. Le « travail » qui d'un objet de savoir fait un objet d'enseignement est appelé transposition didactique [...] Le passage d'un contenu de savoir précis à une version didactique de cet objet de savoir peut être appelé [...] « transposition didactique stricto sensu. ». (1991: 40) « Désigne le passage du savoir savant au savoir enseigné (1991 : 20)

Chevalard Y. (1991) : *La transposition didactique*, La Pensée sauvage

Zone potentielle de fossilisation (ZPF) : désigne les secteurs de la morphosyntaxe qui, pour une langue donnée et pour des locuteurs d'une L1 donnée, tendent à présenter des difficultés spécifiques d'acquisition à des niveaux de compétences moyens ou avancés (B1 et B2 du CECR) et qui peuvent perdurer dans les interlangues en particulier du fait de phénomènes de nativisation. Ces « fautes fréquentes » ou « résistantes » sont généralement bien identifiées par les enseignants concernés (qui en produisent parfois des inventaires) et sont particulièrement susceptibles de donner lieu à

descriptions contextualisées.